



Perspektive Schweiz
Perspective Suisse
Prospettiva Svizzera

Résultats du sondage 2006

Version abrégée

Vous trouverez de plus amples informations et la publication intégrale sous:
<http://www.perspective-suisse.ch>

11.10. – 08.12.2006

20 614 participants

43 questions

Sponsors:



Tables des matières

Etude « Perspective Suisse »	p. 2
Représentativité	p. 3
Les principaux résultats en bref	p. 4
Résumés:	
Politique de la santé	
Aperçu	p. 5
Explications	p. 6
Politique du marché du travail	
Aperçu	p. 9
Explications	p. 10
Politique fiscale	
Aperçu	p. 12
Explications	p. 13
Politique des transports	
Aperçu	p. 15
Explications	p. 16
Politique énergétique	
Aperçu	p. 18
Explications	p. 19
Echantillon et méthodologie	p. 20
Remerciements	p. 21

Les résultats complets de tous les derniers sondages « Perspective Suisse » peuvent être consultés librement sur la base de données <http://ergebnisse.perspektive-schweiz.ch/?lan=f> d'utilisation facile.

Informations légales

Perspective Suisse

c/o Vernunft Schweiz
Case postale 211
9013 St. Gall
www.vernunft-schweiz.ch
www.perspective-suisse.ch

« Perspective Suisse » est un projet de :



Vernunft Schweiz

Rédaction:

Sascha Hilpert, Christian Bächinger, Maxime Botteron, Andreas Christen, Thomas Seiler

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Tous les graphiques et toutes les données peuvent être utilisés librement, à condition d'indiquer clairement leur source.

Publication: Janvier 2007

Etude « Perspective Suisse »

Perspective Suisse est le sondage en ligne portant sur l'avenir de la Suisse. Plus de 20'600 participants originaires de toute la Suisse ont, pendant huit semaines, pris position sur les différentes propositions et idées politiques. Sur www.perspective-suisse.ch, il était possible de répondre anonymement aux 43 questions rédigées dans les trois langues nationales.

Des questions relatives aux domaines thématiques suivants ont été posées: politique de la santé, politique fiscale, politique des transports, politique du marché du travail et politique énergétique. L'objectif de ce sondage consiste à examiner, à un stade précoce du débat public, si les propositions politiques peuvent trouver une majorité. Ainsi, une base favorisant les innovations politiques, destinée aux parlementaires et cercles intéressés, est créée, empêchant ainsi un blocage politique. Un autre objectif est de mobiliser la population à participer au débat sur l'avenir de la Suisse, et d'intervenir ainsi activement dans la préparation de l'avenir du pays.

Derrière ce projet se trouvent huit étudiants en droit, en économie et en sciences politiques, âgés de 21 à 23 ans, des universités de St-Gall, de Zurich et de Bâle. Ils ont travaillé bénévolement pendant près d'un an pour réaliser cette étude. L'association Vernunft Schweiz est à l'origine du projet Perspective Suisse. Cette association a été fondée en 2003 par des étudiants, dans le but «d'expliquer, de manière compréhensible et pratique, et de transmettre des connaissances de base d'économie politique à des citoyens de Suisse qui s'intéressent à la politique. Le rôle de l'association, en tant qu'organisation neutre, doit être de discuter en toute objectivité de thèmes politiques, tout en apportant des faits fondés sur le plan économique.» (Statuts, art. 2)

Perspective Suisse reçoit, en Suisse alémanique, le soutien de

- Doris Leuthard (Conseillère fédérale PDC),
- Hansjörg Walter (Conseiller national UDC),
- Fulvio Pelli (Président PRD),
- Werner Marti (Conseiller national PS) et
- Ruth Genner (Présidente des Verts).

En Suisse romande, le projet est soutenu par

- Christian Levrat (Conseiller national PS),
- Pierre Kohler (Conseiller national PDC),
- Martine Brunschwig-Graf (Conseillère nationale PLS) et
- Jean-François Rime (Conseiller national UDC).

Ces personnalités ont eu l'amabilité de s'engager dans le comité de patronage.

Web:

www.vernunft-schweiz.ch

www.perspective-suisse.ch

Représentativité

Difficultés et solutions

« Perspective Suisse » est un sondage en ligne qui a pour but de représenter ce que la population helvétique aimerait changer en Suisse.

Mais, en général, un sondage Internet normal n'est pas représentatif, c.-à-d. qu'il ne livre aucune information quant à l'opinion de l'ensemble de la population. Il existe trois raisons à cela:

- Les personnes qui n'ont pas Internet ne peuvent pas participer au sondage.
- Seules les personnes qui ont connaissance du sondage peuvent y prendre part.
- Seules les personnes qui s'intéressent au thème du sondage y participent.

Ainsi, pour permettre malgré tout, aux résultats de "Perspective Suisse" d'être représentatifs, différentes mesures préventives ont été prises:

- Pour que le plus grand nombre possible de Suisses ait connaissance du sondage, plus de 3,5 millions d'annonces publicitaires Internet ont été diffusées sur google.ch et search.ch. De plus, plus de 2500 partis locaux ont été informés du sondage et, par le biais d'un travail médiatique et de différents partenaires, d'autres personnes en ont également été informées.
- Toutes les réponses ont été évaluées selon les critères démographiques suivants: âge, sexe, canton et formation. De cette façon, les réponses représentent la population suisse avec exactitude sur ces points.

Ces deux mesures préventives, et plus particulièrement celle de la procédure d'évaluation, permettent d'éliminer presque entièrement les distorsions rencontrées habituellement dans les sondages en ligne normaux. Il reste une légère distorsion impossible à corriger qui conduit à ce que la différence possible entre les résultats et la valeur réelle soit environ 2 à 4 fois supérieure à celle d'un sondage normal.

C'est pourquoi les résultats de "Perspective Suisse", avec plus de 20'000 participants, sont représentatifs de l'opinion des citoyens suisses avec une marge d'erreur de +/- 4%.

Vous trouverez de plus amples informations relatives à la méthodologie à la page «Echantillon et méthodologie».

Exemples de la qualité des résultats

Les résultats de "Perspective Suisse" peuvent être comparés directement à ceux obtenus lors d'élections ou de votations dans deux cas. Ces deux exemples montrent que les résultats de "Perspective Suisse" reflètent réellement l'opinion des Suisses. Lors de l'interprétation des exemples de votation, il faut tenir compte du fait que les différentes données ont été collectées à des moments distincts, et que les écarts peuvent également être dus à un changement d'opinion au sein de la population.

Dans le sondage de 2004, Perspective Suisse a demandé à la population de se prononcer sur l'uniformisation du système éducatif. Le 21 mai 2006, la population suisse a finalement accepté l'uniformisation du système éducatif :

	PerSui 2004	Votation du 21.05.2006
Oui	88%	85.6%
Non	5%	14.4%
Ne sait pas	8%	-

Les estimations de Perspective Suisse quant aux forces électorales des partis se sont également révélées correctes au regard d'autres sondages et élections:

	PS	PDC	PRD	UDC
Elections au CN 2003	23.3%	14.4%	17.3%	26.7%
PerSui 2004	24.2%	12.6%	19.0%	26.8%
PerSui 2005	25.4%	12.0%	17.9%	27.4%
PerSui 2006	23.6%	12.2%	17.8%	26.6%
Sondage SSR oct 06	23.5%	14.2%	15.5%	26.4%

Les principaux résultats en bref

Les propositions suivantes atteignent une majorité absolue:	Oui	Neutre	Non
Les médecins et les pharmaciens doivent rendre le patient attentif aux médicaments génériques possibles existants.	94%	4%	2%
Les délits routiers sont sanctionnés de manière uniforme dans toute la Suisse.	90%	6%	4%
Un système de frein à l'endettement est introduit pour tous les cantons suisses. Les cantons n'osent plus dépenser plus que ce qu'ils prélèvent.	75%	15%	10%
Les entreprises doivent offrir une place d'apprentissage pour 20 personnes employées.	72%	12%	16%
L'impôt sur les successions est aboli dans tous les cantons suisses.	69%	12%	19%
Le montant de la prime de l'assurance maladie est fixé indépendamment du domicile.	68%	12%	20%
La concurrence fiscale pour les revenus au-dessus de 300'000.- francs est abolie. Le taux d'imposition pour les revenus de plus de 300'000.- francs est uniformisé pour toute la Suisse.	66%	16%	18%
Les entreprises qui emploient plus de 500 personnes en Suisse sont obligées d'offrir des places de crèche.	60%	14%	26%
Les automobilistes de plus de 70 ans doivent répéter tous les deux ans l'examen pratique de conduite.	59%	13%	28%

Les propositions suivantes atteignent une majorité relative:

Les personnes qui ont occasionné des coûts de santé en dessous de la moyenne l'année précédente paient, l'année suivante, des primes d'assurance maladie 20% moins élevées que celles qui ont occasionné des coûts de santé au dessus de la moyenne.	48%	12%	40%
Une personne mettant sa santé en danger par son comportement (p.ex. en fumant des cigarettes) paie une prime d'assurance maladie individuelle plus élevée.	47%	11%	42%
Pour renforcer la situation financière des universités, les taxes semestrielles sont élevées à 5000 francs (aujourd'hui entre 500 et 2000 francs). Les étudiants qui en ont besoin reçoivent un prêt sans intérêt pour financer leur formation.	43%	16%	41%
Le catalogue des prestations de l'assurance maladie obligatoire est limité aux prestations vitales, ce qui diminue les primes d'assurance maladie obligatoire. Pour les autres prestations, des assurances complémentaires individuelles peuvent être conclues.	42%	17%	41%

Les propositions suivantes ont été refusées:

La franchise pour l'assurance maladie obligatoire est déterminée par le revenu.	42%	14%	44%
La consommation de cannabis est légale à partir de 18 ans révolus.	36%	12%	52%
Les conseils d'administration de toutes les grandes entreprises suisses doivent avoir un quota de 30% de femmes au minimum.	35%	20%	45%
L'accord de libre circulation des personnes est élargi aux nouveaux membres de l'UE sans nouvelle votation.	33%	19%	48%
A partir de 50 ans, un contrôle médical annuel est obligatoire.	24%	16%	60%

Politique de la santé

Aperçu

Nr.	Question	Oui	Sans opinion/ neutre	Non
12	Une personne mettant sa santé en danger par son comportement (p.ex. en fumant des cigarettes) paie une prime d'assurance maladie individuelle plus élevée.	47%	11%	42%
13	A partir de 50 ans, un contrôle médical annuel est obligatoire.	24%	16%	60%
14	La franchise pour l'assurance maladie obligatoire est déterminée par le revenu.	42%	14%	44%
15	Les médecins et les pharmaciens doivent rendre le patient attentif aux médicaments génériques possibles existants.	94%	4%	2%
16	Le montant de la prime de l'assurance maladie est fixé indépendamment du domicile.	68%	12%	20%
17	A chaque visite médicale une taxe forfaitaire de 10 francs doit être payée en liquide au médecin.	22%	10%	68%
18	Les personnes qui ont occasionné des coûts de santé en dessous de la moyenne l'année précédente paient, l'année suivante, des primes d'assurance maladie 20% moins élevées que celles qui ont occasionné des coûts de santé au dessus de la moyenne.	48%	12%	40%
19	Le catalogue des prestations de l'assurance maladie obligatoire est limité aux prestations vitales, ce qui diminue les primes d'assurance maladie obligatoire. Pour les autres prestations, des assurances complémentaires individuelles peuvent être conclues.	42%	17%	41%
20	La consommation de cannabis est légale à partir de 18 ans révolus.	36%	12%	52%

Nr.	Question	< 5Fr.	5 Fr.	6.5 Fr.	8 Fr.	9.5 Fr.	>9.5 Fr.
21	Combien doit environ coûter un paquet de cigarettes ?	13%	22%	12%	18%	4%	31%

Nr.	Question	
22	Dans lequel/lesquels de ces lieux plaidez-vous une interdiction de fumer? (Plusieurs réponses possibles)	
	Pubs/Bars	37%
	Gare (espaces fermés)	86%
	Gare (espaces ouverts)	22%
	Restaurants	77%
	Lieu de travail (espaces fermés)	90%
	Lieu de travail (espaces ouverts)	36%
	Institutions de formation publiques (espaces fermés)	91%
	Institutions de formation publiques (espaces ouverts)	43%
	Nulle part, la fumée doit être autorisée	7%

Nr.	Question	Pas du tout	Un peu	Beaucoup	Neutre
23	Avez-vous dû limiter votre niveau de vie à cause des hausses des primes d'assurances maladies ces cinq dernières années ?	34%	49%	11%	6%

Le sujet capital qui anime actuellement la politique de la santé concerne les coûts de la santé qui ne cessent de croître. Les primes d'assurance-maladie n'ont fait qu'augmenter au cours des dernières années. Ce faisant, toujours plus d'attentes au niveau politique se sont fait sentir pour freiner cette hausse.

Mode de vie

Une majorité relative s'élevant à 47% de l'ensemble de la population souhaiterait voir les primes d'assurance-maladie augmenter pour les personnes qui négligent leur santé. Une minorité de 42% est contre cette proposition. Les hommes sont plutôt en faveur d'une prise en considération du mode de vie (oui à 51%, non à 38%). Chez les femmes, une majorité relative de 45% est contre, et 43% sont pour.

Dans les deux cas, la classe d'âge la plus jeune (51% de oui) et la plus âgée (49% de oui) se montrent le plus en faveur d'une prise en considération. En ce qui concerne cette question, il faut noter que les résultats doivent être interprétés en tenant compte de l'exemple cité dans la question (consommation de cigarettes).

Contrôle de santé obligatoire

A partir d'un certain âge, le risque de tomber malade augmente, et donc les frais de santé aussi. Ce phénomène a conduit à l'idée de mettre en place un contrôle de santé annuel obligatoire pour les personnes âgées de 50 ans et plus, en vue de détecter des maladies suffisamment tôt.

Cette proposition est refusée par les citoyens, avec 60% de non (contre 24% de oui). Le rapport positif entre l'âge et le refus est frappant: seulement 47% des 15-24 ans, contre 67% des plus de 65 ans, rejettent la proposition.

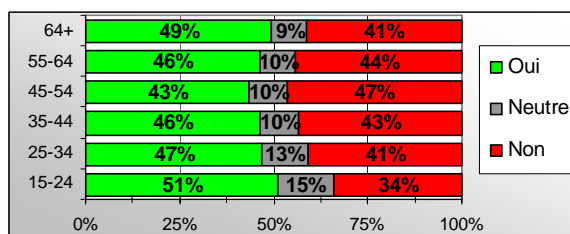


Illustration 1: La proposition est rejetée en masse par les groupes de population les plus âgés.

Le refus est encore plus fort avec l'augmentation des revenus et du niveau de formation. L'électorat de tous les partis rejette la proposition.

Franchise proportionnelle

Il arrive souvent que des franchises élevées amputent le budget des citoyens aux revenus peu élevés. La mise en place d'une franchise, dont le montant dépend des revenus individuels, constitue une solution possible au problème. Une petite majorité de 44% est contre cette proposition de réforme (42% sont pour). La majorité des citoyens entrant dans les classes de revenus allant jusqu'à Fr. 6000 trouve la proposition bonne. A partir d'un revenu de Fr. 6000, elle est rejetée. D'ailleurs, le pourcentage du refus augmente à mesure que le revenu croît.

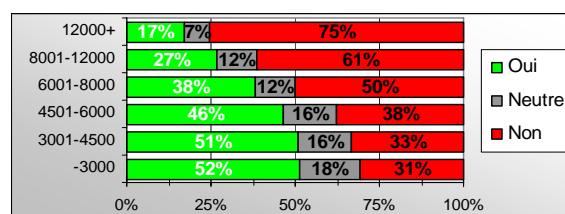


Illustration 2: Le pourcentage du refus augmente à mesure que le revenu croît.

Seuls les électeurs du PS et des Verts acceptent la proposition (61%, respectivement 54% de oui).

Médicaments génériques

De nombreux citoyens choisissent la préparation originale plus chère alors qu'il existe un générique. La proposition est la suivante: Les médecins et les pharmaciens doivent rendre le patient attentif aux génériques possibles existants.

94% des Suisses considèrent cette proposition bonne et seulement 2% la rejettent. Le vote en faveur de cette proposition est, dans tous les groupes de population et partis politiques, supérieur à 90%.

Primes de caisses maladie

En Suisse, les primes d'assurance-maladie diffèrent d'un canton à l'autre. 68% de la population helvétique accueillent favorablement la proposition visant à supprimer ces différences, et 20% sont contre. Il faut noter qu'en zone rurale le vote favorable est, avec 64%, inférieur au pourcentage favorable obtenu dans les zones urbaines, qui est de 70%.

Taxe forfaitaire par visite médicale

En Allemagne, la pratique veut que les patients soient obligés de payer au comptant un certain montant de manière forfaitaire pour chaque visite médicale. La proposition selon laquelle les patients en Suisse doivent également payer Fr. 10 cash à chaque visite chez le médecin a été rejetée avec 68% de non (22% de oui). Le vote en faveur de cette proposition augmente avec les revenus pour atteindre un maximum de 41% (contre 51% de non). Plus le niveau de formation est élevé, plus la proposition est accueillie favorablement. Au niveau de formation le plus bas, 20% acceptent la proposition. Au niveau le plus élevé, ils sont 32%.

Système d'incitation

La proposition qui suit constitue une possibilité d'inciter à engendrer individuellement une baisse des coûts de santé: les personnes qui ont engendré durant une année des coûts de santé au-dessous de la moyenne payent, l'année suivante, 20% de primes d'assurance-maladie en moins que ceux dont la consommation des prestations de santé s'est révélée supérieure à la moyenne.

Une majorité relative de 48% (40% de non) accepte cette idée. Fait marquant, l'acceptation diminue à mesure que l'âge croît. 49% des personnes âgées de plus de 55 ans refusent la proposition.

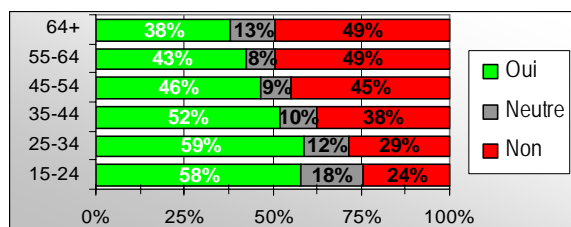


Illustration 3: L'acceptation diminue à mesure que l'âge croît.

L'acceptation parmi les partisans de l'UDC et du PRD est supérieure (56%, respectivement 55% de oui) à celle parmi les partisans du PS et du PDC (36%, respectivement 42% de oui). La Suisse romande est plus sceptique face à cette proposition que la Suisse alémanique ou le Tessin.

Catalogue des prestations

Une autre proposition visant à réduire les coûts est la suivante: le catalogue de prestations de l'assurance-maladie obligatoire est restreint aux prestations vitales. Pour obtenir des prestations supplémentaires, il est possible de conclure des assurances complémentaires individuelles.

45% des hommes sont favorables à cette proposition (40% de non), en revanche les femmes rejettent la proposition (39% de oui, 43% de non). Les partisans du PRD et de l'UDC sont favorables à la proposition, contrairement aux partisans du PS et des Verts.

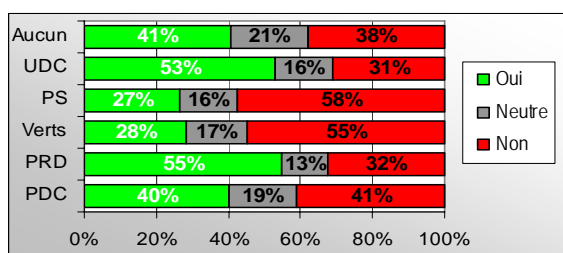


Illustration 4: Le PRD et l'UDC sont favorables à une restriction du catalogue des prestations.

Légalisation du cannabis

Une initiative populaire déposée demande la légalisation de la consommation de cannabis.

Selon l'opinion de la population suisse, il ne faut pas légaliser la consommation du cannabis. Une majorité de 52% rejette la proposition (36% de oui). Il existe des différences entre les classes d'âge. A partir de 35 ans, on note une croissance du refus à mesure que l'âge augmente. L'électorat du PS (52% de oui, 37% de non) et des Verts (57% de oui, 31% de non) accueille favorablement la proposition, les partisans des autres partis la rejettent.

Prix des cigarettes

A l'heure actuelle, le prix d'un paquet de cigarettes s'élève à environ Fr. 6. Une nette majorité de la population (66%) souhaite que les prix des cigarettes augmentent. Seuls 13% souhaitent des prix inférieurs à Fr. 5 mais 31% préfèrent des prix supérieurs à Fr. 9,5. A un niveau de formation plus élevé, le pourcentage de personnes demandant une hausse des prix augmente.

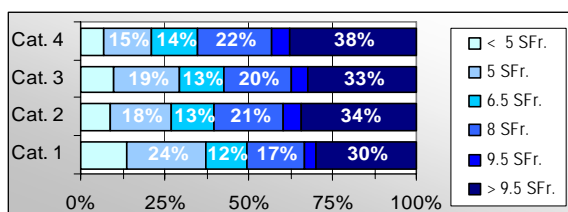


Illustration 5: Les personnes ayant un haut niveau de formation approuvent une hausse du prix des cigarettes.

Légende	
Cat. 1	Ecole obligatoire
Cat. 2	Gymnase, EDD
Cat. 3	Formation professionnelle supérieure
Cat. 4	Université, HES

Interdiction de fumer

Au cours des dernières années, l'interdiction de fumer dans les lieux publics s'est étendue dans plusieurs cantons. Dans tous les cas, une nette majorité de la population souhaite voir une interdiction de fumer dans des lieux comme les gares (espaces fermés, 86%), les restaurants (77%), les lieux de travail (espaces fermés, 90%) et les établissements de formation publics (espaces fermés, 91%). Seulement 7% souhaitent autoriser les personnes à fumer absolument partout.

Une interdiction de fumer dans les pubs/bars rencontre une majorité absolue seulement au Tessin; dans les autres cantons, aucune majorité n'excède 50%. La question ne tient pas compte des personnes indécises; de ce fait, il n'est pas impensable que dans d'autres cantons aussi, il existe des majorités, à l'exclusion des personnes indécises.

Niveau de vie

60% de la population déclarent avoir dû restreindre, au cours des cinq dernières années, leur niveau de vie individuel, ne serait-ce que faiblement, en raison de la hausse des primes d'assurance-maladie. Ce phénomène concerne surtout les jeunes gens, les personnes avec de faibles revenus et celles ayant un niveau de formation peu élevé. Il est intéressant de comparer les réponses à ces questions à celles d'autres questions de politique de la santé:

Ainsi, ceux qui n'ont pas été obligés de restreindre leur niveau de vie sont, avec 55%, majoritairement favorables à un couplage de la prime d'assurance-maladie à un style de vie sain/nuisible à la santé. Ceux qui déclarent avoir dû restreindre considérablement leur niveau de vie rejettent la proposition (37% de oui, 53% de non).

On remarque également un phénomène semblable en ce qui concerne la question portant sur la restriction du catalogue de prestations: Avec 48%, la majorité des personnes en faveur d'une restriction du catalogue de prestations (38% de non) sont celles dont le niveau de vie n'a subi aucune influence de la hausse des primes d'assurance-maladie. Ceux qui considèrent leur niveau de vie comme très restreint rejettent la proposition avec une majorité relative (38% de oui, 48% de non).

Il faut aussi constater que les personnes qui déclarent souffrir le plus de la hausse de l'assurance-maladie sont celles qui rejettent le plus toutes les possibilités proposées dans le questionnaire visant à diminuer les coûts.

Politique du marché du travail

Aperçu

Nr.	Question	Oui	Sans opinion/ neutre	Non
24	L'accord de libre circulation des personnes est élargi aux nouveaux membres de l'UE sans nouvelle votation.	33%	19%	48%
25	Pour renforcer la situation financière des universités, les taxes semestrielles sont élevées à 5000 francs (aujourd'hui entre 500 et 2000 francs). Les étudiants qui en ont besoin reçoivent un prêt sans intérêt pour financer leur formation.	43%	16%	41%
26	Les conseils d'administration de toutes les grandes entreprises suisses doivent avoir un quota de 30% de femmes au minimum.	35%	20%	45%
27	Les entreprises qui emploient plus de 500 personnes en Suisse sont obligées d'offrir des places de crèche.	60%	14%	26%
28	Les entreprises doivent offrir une place d'apprentissage pour 20 personnes employées.	72%	12%	16%

Nr.	Question	Non	66	67	>67
29	Êtes-vous prêt à travailler plus longtemps (aujourd'hui jusqu'à 64/65 ans) pour assurer la pérennité de l'AVS?	67%	17%	11%	5%

Nr.	Question	Non	Plutôt non	Neutre	Plutôt oui	Oui
30	Êtes-vous prêt à payer plus d'impôts ou de déductions sur le salaire pour assurer la pérennité l'AVS ?	47%	22%	7%	19%	5%
31	Êtes-vous prêt à accepter une diminution des rentes pour assurer la pérennité de l'AVS?	66%	22%	5%	6%	2%

Le débat portant sur des questions politiques concernant le marché du travail fait souvent l'objet d'une controverse. Il s'agit fréquemment de décider si le marché du travail, à l'époque de la globalisation, doit être plus ou moins régulé. Ces décisions sont généralement d'une très haute importance pour tous, puisqu'il s'agit de la base de vie des citoyens.

Libre circulation des personnes

L'accord sur la libre circulation des personnes est en vigueur depuis la signature des premiers accords bilatéraux avec l'UE. Si un nouveau pays entre dans l'UE, l'accord, conformément à la convention passée avec l'UE, doit être étendu au nouveau pays. Cette extension nécessite une décision du Parlement suisse, susceptible d'être soumise au référendum. La proposition est d'étendre désormais l'accord sans votation populaire.

Une majorité relative de 48% rejette cette idée. Seul un tiers de la population adhère à cette proposition. Le oui augmente à mesure que le revenu, l'âge et le niveau de formation augmentent. Une majorité absolue des partisans des Verts et du PS est pour (56% chacun), alors que l'électorat de l'UDC rejette cette proposition de manière très nette avec 80% de non:

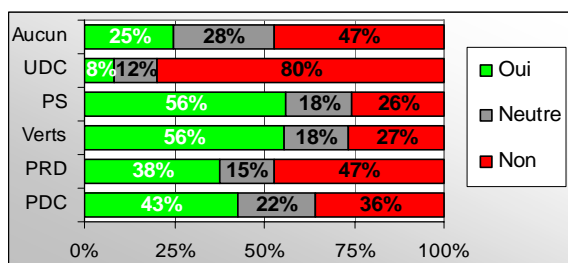


Illustration 6: Les Verts et le PS n'exigent aucune votation populaire.

Taxes universitaires

A l'heure actuelle, le coût de la formation universitaire est majoritairement à la charge des collectivités, alors que les taxes semestrielles comprises entre Fr. 500 et Fr. 2000. ne couvrent qu'une petite partie des frais. La proposition est donc la suivante: augmenter ces taxes semestrielles à Fr. 5000. Afin de ne pas désavantager les personnes au faible revenu, l'Etat doit leur accorder un prêt sans intérêts jusqu'à la fin de leurs études.

Cette proposition partage la population. 43% sont en faveur de la proposition, 41% la refusent. A mesure que l'âge augmente, le soutien croît: une majorité absolue de 52% des plus de 55 ans trouvent que cette proposition est

bonne. Les personnes ayant suivi une formation académique refusent majoritairement la proposition, tandis que les personnes avec une formation professionnelle approuvent en majorité la proposition.

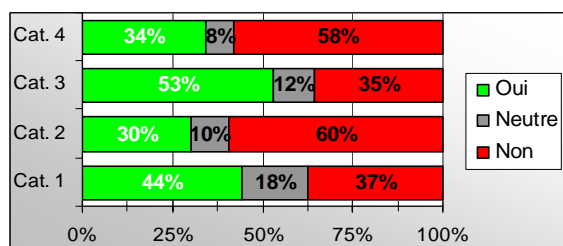


Illustration 7: Les personnes avec une formation académique sont contre la hausse des taxes universitaires.

Légende	
Cat. 1	Ecole obligatoire
Cat. 2	Gymnase, EDD
Cat. 3	Formation professionnelle supérieure
Cat. 4	Université, HES

Femmes aux conseils d'administration

La Norvège impose aux conseils de surveillance de toutes les entreprises cotées en bourse un pourcentage de femmes de 40%. La proposition est maintenant d'introduire un tel quota en Suisse aussi: le conseil d'administration de toutes les grandes entreprises doit être composé d'au moins 30% de femmes.

Cette mesure n'a pas été approuvée, avec 35% de oui contre 45% de non. Le refus augmente avec le revenu: l'approbation dans la catégorie de revenus les plus faibles est deux fois plus importante que dans la catégorie de revenus les plus forts (41% de oui et 33% de non contre 20% de oui et 70% de non). Les partisans des partis bourgeois rejettent cette proposition, alors que les partisans du PS et des Verts approuvent cette idée avec plus de 55% de oui. 29% des sympathisants des Verts et 25% des sympathisants du PS rejettent la proposition.

Il existe également une très nette différence entre les sexes: 50% des femmes (28% de non) mais seulement 19% des hommes (62% de non) approuvent la proposition.

Les Suisses romands, les Tessinois et les habitants de Bâle-Ville soutiennent le plus l'idée d'introduire un pourcentage de femmes dans les conseils d'administration, tandis que les habitants de Suisse centrale (ZG, UR, OW, NW) se révèlent être les plus farouches opposants à cette idée (26% de oui contre 57% de non).

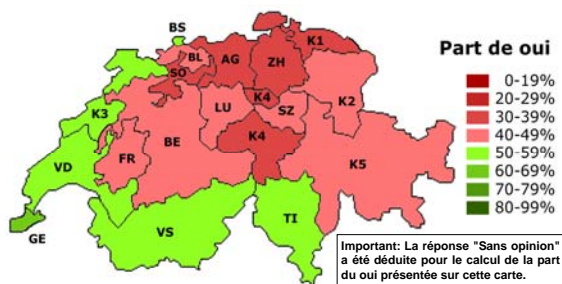


Illustration 8: La Suisse latine est pour l'introduction d'un quota.

Places de crèche

Dans la société actuelle, il n'est pas rare de voir les deux parents travailler. C'est la raison pour laquelle il y a des attentes envers les grandes entreprises de 500 employés et plus pour qu'elles mettent des places de crèche à disposition.

60% des citoyens approuvent la proposition, 26% sont contre. Plus le revenu augmente, plus le refus est grand. Le pourcentage de non atteint 41% dans la plus haute classe de revenus. 71% des femmes, mais seulement 48% des hommes, trouvent que cette proposition est bonne (17% resp. 37% la rejettent).

Parmi les grands partis, les partisans de l'UDC sont les seuls à désapprouver majoritairement la proposition. La Suisse du sud-est (GL, GR) est la seule région à soutenir cette proposition sans majorité absolue (43% de oui, 34% de non).

Obligation de places d'apprentissage

L'obligation faite aux entreprises de proposer une place d'apprentissage pour 20 personnes employées est approuvée par 72% de la population (16% de non). Certes, le soutien décroît à mesure que le revenu augmente, mais il obtient tout de même une majorité dans toutes les classes de revenus. L'électorat de tous les partis réunis soutient la proposition avec, à chaque fois, une majorité supérieure à 50%. Ce pourcentage atteint 84% au sein de l'électorat du PS. Dans aucun canton, le refus n'excède pas 25%.

Propositions d'assainissement de l'AVS

Les débats politiques visant la consolidation de l'AVS s'axent essentiellement autour de trois propositions: augmentation de l'âge de la retraite, augmentations des impôts et/ou des cotisations salariales et/ou diminution des rentes.

Le peuple désapprouve toutes les propositions, exactement comme lors du sondage de Perspective Suisse 2004. L'augmentation de l'âge de la retraite est rejetée à 67%. Le refus augmente jusqu'à l'âge du départ à la retraite. Les personnes les plus disponibles à augmenter l'âge de la retraite appartiennent à la classe d'âge des 65 ans et plus (46% de oui contre 54% de non). A partir de revenus supérieurs à Fr. 6000, la disponibilité à travailler plus longtemps croît à mesure que le revenu augmente. L'électorat du PRD mis à part, une majorité absolue des partisans de tous les partis rejette la proposition de prolongation du temps de travail.

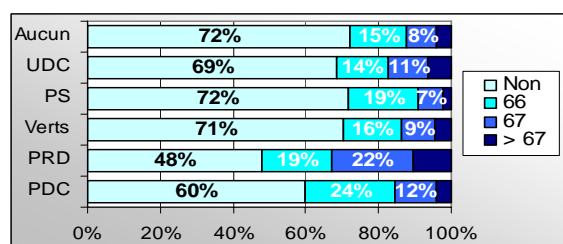


Illustration 9: Tous les partis, sauf le PRD, refusent de travailler plus longtemps en faveur de l'AVS.

Il en va de même pour la proposition d'augmenter les impôts, qui ne récolte aucune majorité. Seuls 24% de la population se déclarent plutôt ou totalement prêts à payer plus d'impôts ou de déductions salariales pour l'AVS. L'approbation croît à mesure que l'âge augmente. L'approbation est plus grande parmi les partisans des partis de gauche mais elle n'obtient aucune majorité.

Les diminutions de rentes ne récoltent pas plus de majorité. Avec 87% d'avis défavorables (8% de oui), cette proposition est la plus fortement rejetée. Le refus est le plus marqué en Suisse romande. L'approbation augmente avec le revenu, sans toutefois dépasser 16%.

Le peuple rejette donc clairement toutes les propositions de modification discutées à l'heure actuelle. Ce résultat est encore plus probant lorsque l'on considère les résultats du sondage de 2004: cette année-là, 34% étaient encore favorables à une diminution des montants de retraite. Aujourd'hui, ce ne sont plus que 8%. En 2004, 56% de la population étaient contre une augmentation des impôts et/ou une augmentation des déductions salariales; en 2006, ils sont 69%.

Politique fiscale

Aperçu

Nr.	Question	Pour	Ne sait pas/neutre	Contre
32	L'impôt sur les successions est aboli dans tous les cantons suisses.	69%	12%	19%
33	La concurrence fiscale pour les revenus au-dessus de 300'000.- francs est abolie. Le taux d'imposition pour les revenus de plus de 300'000.- francs est uniformisé pour toute la Suisse.	66%	16%	18%
34	Un système de frein à l'endettement est introduit pour tous les cantons suisses. Les cantons n'osent plus dépenser plus que ce qu'ils prélèvent.	75%	15%	10%

Nr.	Question	Justifié	Ne sait pas/neutre	Pas justifié
35	Estimez-vous les impôts que vous payez comme justifiés, en comparaison des prestations que vous recevez ?	37%	17%	46%

Le paysage fiscal helvétique est en mouvement. Un nombre croissant de cantons se lance dans la concurrence fiscale aux contribuables riches. De nouveaux impôts sont introduits et d'anciens impôts sont supprimés. La politique fiscale est très importante pour la Suisse, car elle confère au site économique helvétique un avantage concurrentiel significatif.

Impôt sur les successions

Seuls les cantons, et non pas la Confédération, perçoivent des impôts sur les successions. Par le passé, certains cantons ont supprimé l'impôt sur les successions, ce qui a entraîné une inégalité fiscale entre les cantons.

Une nette majorité de 69% approuve la suppression de l'impôt sur les successions dans tous les cantons (19% de non). L'approbation augmente avec l'âge. Avec une majorité de 74% (19% de non), les citoyens ayant des enfants sont plus favorables à la proposition que les citoyens sans enfants (63% de oui contre 18% de non).

Il existe également des différences entre les partis: Parmi les partisans du PS (51% de oui, 35% de non) et des Verts (47% de oui, 40% de non), l'approbation obtient un pourcentage moins élevé que parmi les partisans d'autres partis.

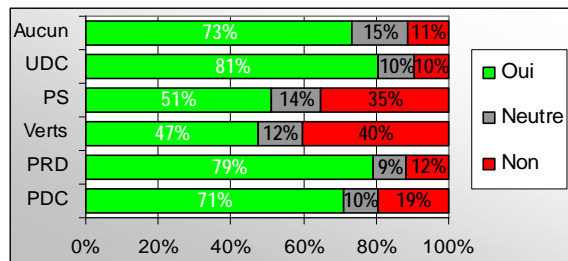


Illustration 10: Les partis bourgeois veulent supprimer l'impôt sur les successions

Concurrence fiscale

Les cantons peuvent aujourd'hui déterminer leurs taux d'imposition indépendamment des autres cantons. En conséquence, une concurrence fiscale aux riches contribuables est apparue au cours des dernières années.

Une majorité de 66% de la population soutient la suppression de la concurrence fiscale pour les revenus supérieurs à Fr. 300'000 (18% de non). Pour ce faire, les taux d'imposition pour les revenus supérieurs à Fr. 300'000 devraient être uniformisés à l'échelle nationale. La proportion de oui augmente avec l'âge jusqu'à 65 ans: 73% des 55-64 ans approuvent la proposition, 18% la refusent. Le soutien diminue forte-

ment avec la classe de revenus supérieurs à Fr. 12000/mois, et obtient 55% de oui et 39% de non. Les électeurs de tous les partis soutiennent la proposition, mais la proportion de oui parmi l'électorat du PRD est le plus faible avec 56%. Le consensus règne aussi dans les cantons. Toutefois, les pourcentages de oui dans les cantons où des allègements fiscaux sont en vigueur, Schwytz, Zoug, Obwald et Nidwald, sont nettement plus faibles que dans le reste de la Suisse.

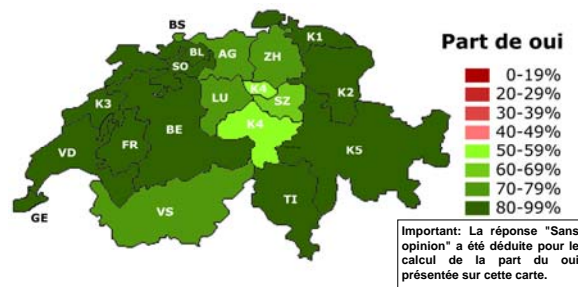


Illustration 11: Seule une petite majorité des cantons où les allègements fiscaux sont en vigueur, SZ, ZG, OW et NW, veut supprimer la concurrence fiscale.

Frein à l'endettement cantonal

Les dettes brutes des budgets publics (Confédération, cantons et communes) s'élevaient en 2004 à 239 milliards de francs (environ 54% du PIB). La dette de la Confédération est celle qui a le plus augmenté au cours des dernières années et constitue, avec 130 milliards de francs, la dette principale. Les cantons ont contribué à cette augmentation avec un endettement de 72,5 milliards de francs (source: DFF).

75% de la population helvétique est en faveur de l'introduction d'un frein à l'endettement à l'échelle cantonale; 10% sont contre. Les cantons ne peuvent donc plus à long terme dépenser plus qu'ils ne perçoivent. Tous les partis approuvent la proposition mais, avec un pourcentage de 86% et de 83% (5% resp. 8% de non), les électeurs de l'UDC et ceux du PRD sont plus nombreux à voter en faveur de cette proposition que les électeurs du PS et des Verts (57% resp. 64% de oui contre 20% resp. 17% de non). L'approbation augmente à mesure que l'âge avance (83% de oui contre 8% de non chez les plus de 65 ans).

Satisfaction de la charge fiscale

Une majorité relative de la population, à hauteur de 46%, pense que les prestations de l'Etat ne justifient pas les paiements d'impôts, tandis que 37% sont satisfaits de la situation actuelle. 17% ne se sont pas prononcés. La classe moyenne la plus aisée est la plus satisfaite: 44% des citoyens avec un revenu compris entre Fr. 8001 et Fr. 12000 trouvent la charge fiscale justifiée. Seuls 30% des citoyens ayant un revenu inférieur à Fr. 3000 sont du même avis. Les électeurs du PS et des Verts sont plus satisfaits que ceux du PRD, du PDC et surtout de l'UDC. Le pourcentage de personnes satisfaites est plus important dans les cantons à fiscalité réduite, à savoir Zoug, Obwald, Nidwald et Zurich. Concernant la charge fiscale, on trouve le plus de personnes insatisfaites, avec un pourcentage de 61%, dans la région de Neuchâtel – Jura. Une majorité absolue des universitaires trouve la charge fiscale justifiée, tandis que la satisfaction parmi les non universitaires atteint un degré moins élevé.

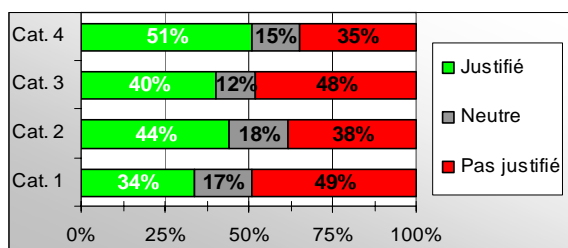


Illustration 12: Les universitaires trouvent la charge fiscale justifiée.

Légende	
Cat. 1	Ecole obligatoire
Cat. 2	Gymnase, EDD
Cat. 3	Formation professionnelle supérieure
Cat. 4	Université, HES

Politique des transports

Aperçu

Nr.	Question	Pour	Ne sait pas/neutre	Contre
36	Les automobilistes de plus de 70 ans doivent répéter tous les deux ans l'examen pratique de conduite.	59%	13%	28%
37	Les délits routiers sont sanctionnés de manière uniforme dans toute la Suisse.	90%	6%	4%

Nr.	Question	Trop haut	Juste	Trop bas	Ne sait pas
38	Comment évaluez-vous en général le montant des amendes d'ordre de la circulation routière?	37%	47%	11%	5%

Nr.	Question	Moins qu'aujourd'hui	Comme aujourd'hui	Plus qu'aujourd'hui	Ne sais pas
39	A quelle fréquence les contrôles de vitesse devront-ils être effectués sur les routes suisses dans le futur ?	22%	43%	33%	2%
40	La Confédération poursuit aujourd'hui une politique de transfert des marchandises de la route au rail. Avec quelle intensité doit-elle poursuivre cette politique dans le futur ?	5%	17%	75%	3%

Nr.	Question	
41	A votre avis, quelle doit être la limite de vitesse maximale par bonnes conditions de circulation sur les autoroutes suisses (en km/h) ?	Moins de 80
		80
		90
		100
		110
		120
		130
		140
		150
		Plus de 150
		Illimité

La mobilité de notre société ne cesse de croître. Parallèlement, les besoins de sécurité dans la circulation augmentent. Des lois correspondantes doivent en fixer les conditions cadres.

Examen de conduite dès 70 ans

A l'heure actuelle, il n'existe aucun examen de conduite pratique permettant de contrôler la capacité à conduire des seniors.

Une majorité absolue de 59% de la population préconise que les conducteurs âgés de 70 ans et plus doivent prouver tous les 2 ans leur capacité à conduire en se soumettant à un examen pratique (28% de non). L'approbation augmente avec l'âge, mais ne remporte plus de majorité absolue dans les catégories des personnes âgées de plus de 55 ans.

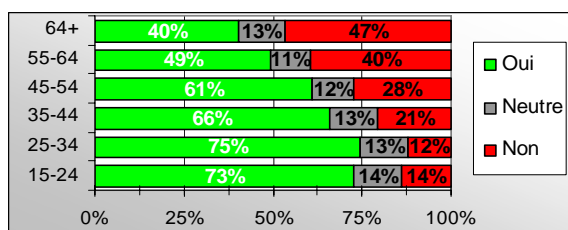


Illustration 13: Jusqu'à 55 ans, la majorité veut instaurer des examens de conduite pour les seniors.

Une petite majorité des retraités est contre (47% de non contre 42% de oui). La plus faible majorité se trouve chez les électeurs du PDC avec 51% de oui contre 39% de non, la plus forte majorité chez les électeurs du PS avec 65% de oui contre 24% de non. La majorité des électeurs de tous les partis fédéraux approuve la proposition.

Uniformisation des sanctions routières

La sanction des délits de circulation routière varie d'un canton à l'autre. En effet, dans certains cantons, le véhicule peut être confisqué en cas de grave infraction des limitations de vitesse, alors que dans d'autres non. Une nette majorité de 90% de la population, déclare être favorable à l'uniformisation des sanctions des délits de la circulation routière dans toute la Suisse (4% de non). Cette proposition est appuyée par les électeurs de tous les partis. Aucune différence sociodémographique n'a pu être constatée. Cette proposition a reçu un pourcentage de refus supérieur à 10% dans les cantons du Valais et du Tessin uniquement.

Montant des amendes d'ordres

Les amendes en Suisse sont élevées, en comparaison internationale. Une majorité relative de 47% de la population considère toutefois le montant des amendes d'ordre comme raisonnable. 37% estiment qu'il est trop élevé.

42% des hommes jugent les amendes trop chères, mais seulement 33% des femmes sont du même avis. Parmi les partisans de tous les partis gouvernementaux, excepté l'électorat de l'UDC, une majorité absolue pense que le montant des amendes d'ordre est adapté. Seuls les habitants du canton de Schwyz, avec une majorité absolue de 53%, considèrent les amendes d'ordre comme étant trop élevées.

Contrôles de vitesse

Une majorité relative de 43% ne souhaite pas changer la fréquence des contrôles de vitesse actuellement en vigueur. 22% souhaiteraient moins de contrôles à l'avenir, 33% en voudraient plus. Les personnes âgées ont tendance à vouloir plus de contrôles (48% des plus de 65 ans). On trouve, parmi les partisans des Verts uniquement, une majorité absolue (51%) favorable à un accroissement des contrôles. Parmi les partisans des partis gouvernementaux, les électeurs de l'UDC sont les seuls à souhaiter majoritairement (34%) une diminution du nombre de contrôles. Les femmes et les personnes ayant des enfants représentent le plus fort pourcentage en faveur d'une augmentation des contrôles de vitesse (37%, respectivement 39% souhaitent plus de contrôles à l'avenir).

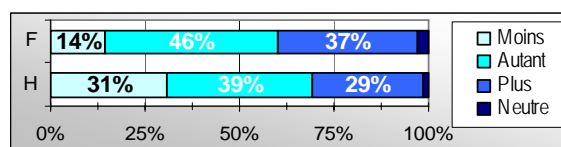


Illustration 14: Les hommes veulent moins de contrôles de vitesse que les femmes.

Transfert sur le rail

La Confédération applique à l'heure actuelle une politique de transfert des marchandises de la route au rail.

Une nette majorité de 75% de la population souhaiterait voir le transfert de la route au rail augmenter. 17% veulent poursuivre la politique actuelle, et 5% sont pour une réduction de la politique de transfert. Les partisans des Verts, avec un pourcentage atteignant 93%, sont les plus nombreux à vouloir faire progresser le transfert du transport de marchandises; seuls

63% des partisans de l'UDC demandent cette progression.

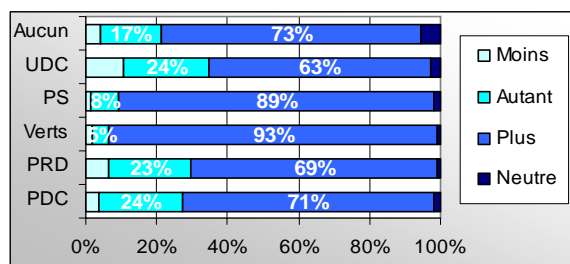


Illustration 15: Tous les partis souhaitent un renforcement du transfert sur le rail.

Limitation de vitesse sur l'autoroute

A l'échelle internationale, la limitation de vitesse en vigueur actuellement sur les autoroutes suisses, 120 km/h, est plutôt basse. Dans la plupart des pays, la vitesse est fixée à 130 km/h.

C'est ainsi que 61% des Suisses veulent, lorsque les conditions le permettent, pouvoir rouler plus vite que les 120 km/h autorisés jusqu'à présent. La réponse la plus fréquemment donnée est 130 km/h (33%). Avec un pourcentage de 75%, les 25-34 ans sont les plus nombreux à vouloir rouler plus vite. Seule la classe des retraités, avec 45% d'avis favorable, n'obtient pas de majorité pour l'augmentation de la limitation de vitesse. 72% des électeurs de l'UDC souhaiteraient avoir le droit de rouler plus vite qu'aujourd'hui. Les électeurs des partis de gauche, avec 47% des Verts et 41% du PS, préfèrent majoritairement conserver la limitation actuelle.



Illustration 16: Tous les cantons veulent avoir le droit de rouler plus vite sur l'autoroute.

Politique énergétique

Aperçu

Nr.	Question	
42	Combien êtes-vous prêt à payer en plus pour le courant électrique, si celui-ci est produit à partir d'énergies totalement renouvelables (eau, vent, soleil, etc.) ?	
	Rien	39%
	20%	46%
	40%	10%
	70%	2%
	100%	2%
	Plus de 100%	1%

Nr.	Question	
43	Quelle politique énergétique doit être poursuivie à l'avenir, en ce qui concerne l'énergie nucléaire ?	
	Un abandon immédiat est nécessaire.	9%
	Aucune nouvelle centrale nucléaire ne doit être construite. Les anciennes continueront d'être utilisées (moratoire) et ne seront pas remplacées à la fin de leur durée d'exploitation.	38%
	Aucune nouvelle centrale nucléaire ne doit être construite. Les anciennes continueront d'être utilisées (moratoire) et seront remplacées à la fin de leur durée d'exploitation.	25%
	En plus des centrales nucléaires existantes, de nouvelles centrales doivent être construites.	19%
	Ne sais pas.	9%

Courant de ressources renouvelables

Les tarifs du courant électrique issu de ressources renouvelables (soleil, eau, vent, etc.) sont aujourd'hui, à l'exception de la force hydraulique, bien plus élevés que les tarifs pour le courant électrique provenant de ressources non renouvelables (exemple des Forces motrices Bernoises: courant solaire environ Fr. 1,00, courant normal environ Fr. 0,27 par Kwh).

Une majorité de 61% est prête à dépenser plus pour le courant électrique issu de ressources renouvelables. Mais seule une minorité de 15% est prête à payer plus de 20% de supplément pour ce courant. La disposition à payer plus, baisse à mesure que l'âge des citoyens augmente: 54% des plus de 65 ans sont disposés à payer plus. Jusqu'à un revenu de Fr. 12000, la disposition à payer plus est croissante. 40% des partisans des Verts sont prêts à dépenser au moins 40% de plus pour du courant issu de sources entièrement renouvelables, alors que ce pourcentage est le plus bas parmi les partisans du PRD (10%) et de l'UDC (8%).

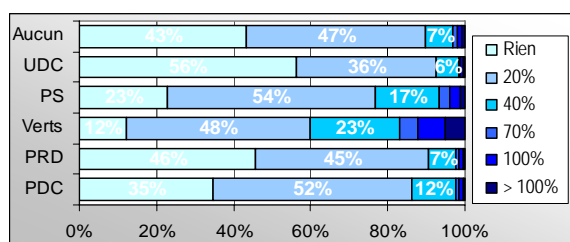


Illustration 17: Les Verts et le PS sont les plus nombreux à être prêt à payer plus pour du courant écologique

Les citoyens ayant des enfants se montrent moins disposés à payer plus que les citoyens sans enfants (57% de oui contre 66% de oui).

Energie nucléaire

La consommation d'électricité de la Suisse ne cesse d'augmenter depuis des décennies. A partir de 2020, les centrales nucléaires de Suisse vont fermer les unes après les autres pour des raisons de vétusté. De cette façon, la consommation croissante d'électricité se retrouve face à une production d'électricité diminuée de 38%. Parallèlement, une hausse de la demande d'électricité est attendue.

Une majorité relative de 47% est favorable à un retrait, à court ou moyen terme, du nucléaire. 44% voudraient conserver le nucléaire, et voir les centrales remplacer par de nouvelles sur les sites déjà existants. 19% souhaitent même une augmentation du nombre de centrales nucléaires.

Avec un pourcentage de 85%, les partisans des Verts sont les plus nombreux à préconiser un arrêt à court ou moyen terme de l'énergie atomique. Les cantons où se trouvent les centrales nucléaires ont tendance à s'opposer plus fortement au retrait. Les cantons latins et les deux Bâle sont les plus fervents défenseurs d'un arrêt à court ou moyen terme.

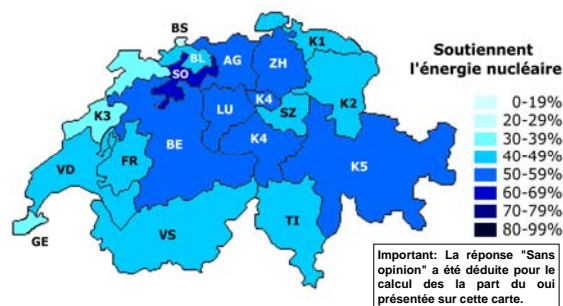


Illustration 18: Les cantons hébergeant des centrales nucléaires continuent de miser sur l'énergie atomique.

Le soutien le plus marqué apporté à l'énergie atomique vient des groupes de population les plus âgés: 52% des plus de 65 ans voudraient au moins remplacer les centrales nucléaires existantes. De plus, le pourcentage des personnes favorables à l'énergie atomique décroît avec le revenu. Les femmes sont plus sceptiques que les hommes face à l'énergie atomique: 38% des hommes préfèrent un retrait à court ou moyen terme, contre 55% des femmes. Il existe des différences selon le niveau de formation: 18% des personnes avec le niveau de formation le plus bas et 26% de celles avec le niveau le plus élevé sont pour la construction de nouvelles centrales. Concernant un éventuel abandon du nucléaire, aucune différence ne peut-être constatée entre ces deux niveaux de formation. Cette option est à chaque fois acceptée à 9%.

Echantillon et méthodologie

Questionnaire

Le questionnaire comprend en tout 43 questions. Les onze premières questions permettent de collecter des données sociodémographiques sur les personnes ainsi que sur leur comportement de vote. Les 32 questions restantes sont réparties dans les cinq domaines thématiques suivants: politique de la santé, politique des transports, politique du marché du travail, politique fiscale et politique énergétique. Toutes les questions sont fermées et permettent donc des réponses précises, dans la mesure où aucune disposition contraire n'est stipulée.

Remarque: dans la version courte des résultats, la possibilité de réponse «Neutre/Ne sait pas» a été réduite à «Neutre» pour des raisons de place. Dans la version longue, les graphiques sont tous représentés de manière complète.

Collecte des données

Les données ont été collectées au moyen du questionnaire décrit ci-dessus, lors du sondage en ligne organisé du 11.10 au 08.12.2006. Pouvait y prendre part toutes les personnes ayant accès à Internet.

Afin d'éviter une participation multiple et un remplissage hasardeux du questionnaire, différents moyens techniques ont été utilisés. 1630 réponses, pour lesquelles nous soupçonnions une manipulation (participation multiple ou remplissage hasardeux), ont été retirées de l'évaluation.

Les réponses émanant de citoyens n'ayant pas la nationalité suisse ont été retirées pour l'évaluation. Cette mesure était nécessaire puisqu'un nombre insuffisant d'étrangers ayant leur domicile en Suisse a participé au sondage.

Echantillon

L'échantillon comprend, après suppression des 1630 participants soupçonnés de manipulation et suppression des réponses des moins de 15 ans et des citoyens non suisses, **20'614 participants**. Cet échantillon ne serait pas représentatif s'il n'avait pas été traité. Il comprend principalement les distorsions statistiques suivantes:

- **Distorsion sociodémographique:** les hommes jeunes, avec un bon niveau de formation et aisés ont un meilleur accès à Internet et ont donc participé au sondage en nombre surproportionnel.

- **Distorsion psychographique:** Un écart psychographique peut être constaté notamment pour la classe d'âge des plus de 65, dont le nombre de personnes disposant d'un accès à Internet est plutôt faible. Les personnes ouvertes à la technologie ont plutôt tendance à avoir un accès Internet, comparées aux personnes qui affichent une aversion pour la technologie. Les participants ont pris part au vote de leur propre initiative. Donc, les votants sont surtout des personnes qui s'intéressent à la politique et qui, en règle générale, prennent également part aux votations populaires.

Les réponses ont été pondérées en fonction des critères de formation, sexe, canton et âge afin de corriger la distorsion sociodémographique. Pour ce faire, nous avons utilisé comme référence le recensement de 2000, réalisé par l'Office fédéral de la statistique. Les critères «Revenu» et «Profession» sont fortement corrélés à la formation, c'est pourquoi les réponses n'ont pas été pondérées séparément selon ces deux critères.

Régions

Afin de limiter le plus possible l'effet des distorsions, aucune déclaration concernant les groupes de moins de 450 participants n'a été faite. C'est pourquoi les cantons comptant moins de 450 participants ont été regroupés avec d'autres cantons pour former des régions. Cette méthode ne permet pas de déduire les résultats d'un canton à partir de ceux de la région dont il fait partie. Les cantons suivants ont été regroupés en régions:

Région	Nom	Cantons
K1	Suisse du nord-est	SH, TG
K2	Suisse orientale	SG, AI, AR
K3	Suisse du nord-ouest	NE, JU
K4	Suisse centrale	OW, NW, UR, ZG
K5	Suisse du sud-est	GR, GL

Remerciements

Sans le formidable soutien de différentes personnalités, entreprises et associations, le projet «Perspective Suisse» n'aurait pas vu le jour. Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes pour leur engagement et leurs précieuses collaborations.

Un grand merci à/aux:

- Membres du patronage: Doris Leuthard, Hansjörg Walter, Fulvio Pelli, Werner Marti et Ruth Genner en Suisse alémanique. Christian Levrat, Pierre Kohler, Martine Brunschwig-Graf et Jean-François Rime en Suisse romande.

- Sponsors principaux:



- Partenaires médias:



- Donateurs:



- Partenaires Internet:

ignoranz.ch. ainsi que:



- Associations



JCVP DER SCHWEIZ



